

VILLE de THUIN



Marche Militaire Saint-Roch

organisée par
L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE THUIN
avec le concours du
COMITE SAINT-ROCH
et des SOCIETES FOLKLORIQUES THUDINIENNES



DIMANCHE 21 et LUNDI 22 MAI 1972

Ordre de Marche

DIMANCHE 21 MAI 1972

A 10 h., place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 13 h., au Chant des Oiseaux, réunion des sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 13 h. 30 précises.

ITINERAIRE

Chant des Oiseaux, rue du Stroupé, avenue Buisseret, Drève des Alliés, rue de Charleroi, Grand-Rue, place Albert 1er.

Rue Léopold II, rue du Moustier, église de la Ville-Basse, rue Saint-Nicaise, Viaduc, route d'Anderlues, rue du Cromboully, place des Waibes (arrêt de 45 minutes).

Rue du Cromboully, route d'Anderlues, Viaduc, rue Longue, rue du Rivage, rue Saint-Roch, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue de la Piraille, chemin Marianne, route du Fosteau, place de la Maladrie, place de Maroëlles (arrêt de 45 minutes).

Route de Sartiau, route de Lobbes, Gare Thuin-Ouest, route Fosteau, Chapelle Saint-Roch, route du Fosteau, chemin Marianne, avenue de Ragnies, Moustier, rue t'Serstevens. — Dislocation.

La remise des primes aux sociétés étrangères aura lieu à l'issue du cortège.

LUNDI 22 MAI, à 10 HEURES

GRAND-MESSE MILITAIRE EN MUSIQUE

A L'ISSUE DE LA MESSE :

Formation du cortège qui se rendra à la Chapelle Saint-Roch, rue Piraille, Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue Saint-Jacques, Grand-Rue, rue de Charleroi, rue de l'Hôpital, rue Parfait Namur, Grand-Rue, place Albert 1er.

A 14 h., place Albert 1er, l'Administration Communale procédera à la REMISE DES DECORATIONS aux Marcheurs ayant 25 ou 30 ans de participation à la Marche Saint-Roch.

N. B. — Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la marche.

L'itinéraire devra être scrupuleusement respecté par toutes les Compagnies.

Ordre du Cortège

1. Gendarmerie à cheval
2. Second Régiment des Grenadiers à pied de la
Garde Impériale Thuin
3. Second Régiment des Zouaves Français
2ème Empire Thuin
4. Harmonie Royale Thudinienne Thuin
5. 1er Régiment d'Artillerie de la Garde Jumet
6. Compagnie Royale des Pompiers de la Ville-Haute Thuin
7. Compagnie Royale des Pompiers des Waibes Thuin
8. Garde Royale Anglaise et ses Ecosais Jumet
9. 1er Régiment des Grenadiers Belges Marbaix-la-Tour
10. Les Mousquetaires du Roy Thuin
11. 1er Régiment des Grenadiers à pied de la
Vieille Garde Impériale Jumet
12. Compagnie Royale Les Enfants de Sainte-Barbe - Ragnies
13. Société Royale des Chasseurs-Carabiniers de
la Ville-Basse Thuin
14. Les Zouaves Pontificaux Thuin
15. Saint-Roch
16. Le Clergé
17. L'Administration Communale
18. Cercles Equestres régionaux et Pèlerins.

Réservé par sympathie

BACHES HECQ

LOBBES - Tél. : 79.00.53

Comité d'Honneur

PRESIDENT :

Monsieur Albert Bastin

VICE-PRESIDENTS :

MM. Marc Dagnelies, Charles Gendebien, Marcel Gérard

MEMBRES D'HONNEUR :

Comte de Robaulx de Beurieux, MM. Jean Leclercq, Pierre Maillard

Comité Organisateur

PRESIDENT :

M. Georges Cuisenaire

VICE-PRESIDENTS :

MM. Georges Corbugy, Pierre Hennuy

LE SECRETAIRE :

M. Franz Piraux

LE SECRETAIRE-ADJOINT :

M. Jean-Marie Lannoy

LE TRESORIER :

M. Victor Bohain

LES COMMISSAIRES :

MM. Jean Beck, Marc Bohain, Henry Carlier, Albert Ceu'emans, André Corbugy, Marcel Deflandre, Franz Delforge, Jean Delmarche, Georges Demanet, Jean Gigot, Marc Hennuy, Roger Joye, François-Louis Leroy, Pierre Liégeois, Michel Mercier, André Nicodème, Jean-Jacques Tirou, Charles Wautié

DELEGUE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

Monsieur Marc Dagnelies, conseiller communal